BRETAGNE

Note trimestrielle

relative à la conjoncture des territoires

(Commission Territoriale Emploi Formation - CTEF)

Données arrêtées au 2e trimestre 2021

GREF Bretagne

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Contrat de plan Etat-Région

Région Bretagne

Sommaire

Ensemble des secteurs d'activité

Chiffres clés au 2e trimestre 2021 3

Emplois salariés privé marchand 4

Déclarations préalables à l'embauche 6

Établissements 10

Zoom par secteur

Services (hors hébergement et restauration) 12

Commerce 16

Industrie 20

Hébergement et restauration 24

Construction 28

Ensemble des secteurs d'activité

Chiffres clés au 2e trimestre 2021
Bretagne et *France métropolitaine*

Éléments clés du 2e trimestre

Une levée progressive des restrictions en vigueur
3 mai > fin des restrictions de circulation, le couvre-feu reste en vigueur de 19h à 6h
19 mai > réouverture des commerces et terrasses, couvre-feu de 21h à 6h
9 juin > réouverture des cafés, restaurants et salles de sport, couvre-feu de 23h à 6h
30 juin > fin du couvre-feu

En raison de la crise COVID-19 qui a fortement ralenti l'économie du pays au cours du 2e trimestre 2020, les comparaisons effectuées dans ce document seront principalement faites entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021.

L'emploi salarié privé marchand est en hausse tandis que le nombre de DPAE est en baisse par rapport au niveau d'avant crise

Emplois salariés privé marchand* (hors intérim)	DPAE (déclarations préalables à l'embauche)	Établissements
820 060 emplois salariés	**252 570** DPAE	**86 560** établissements
Soit 4,6% des emplois salariés en France métrop.	*Soit 4,9% des DPAE en France métrop.*	*Soit 4,7% des établissements en France métrop.*
	CDI : 13,7% / *18,9%*	
Taux d'évolution sur la période 2e trimestre 2019 - 2e trimestre 2021		
+3,3% / *+1,4%*	**-14,9% / *-20,2%***	**+2,5% / *+2,7%***

Informations sur les données Urssaf

Le champ recouvre le secteur privé hors agriculture, sylviculture et pêche (qui relèvent pour la plupart de la MSA), hors activités extraterritoriales, hors salariés des particuliers employeurs et hors intérim.

La DPAE est une formalité obligatoire qui doit être réalisée par l'employeur et envoyée à l'Urssaf dans les huit jours qui précèdent l'embauche. Ce sont des intentions d'embauche. Le champ des DPAE recouvre toutes les activités concurrentielles hors intérim, hors entreprises affiliées à la MSA et hors secteur public pour les non-fonctionnaires.

Le champ recouvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur privé hors établissements de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (qui relèvent pour la plupart de la MSA), hors administrations publiques, hors établissements de l'éducation non marchande et de la santé non marchande, hors particuliers employeurs, hors intérim.

Dans ce document il s'agit de données brutes. Des écarts peuvent apparaître avec les données CVS (corrigées des variations saisonnières) diffusées par l'Urssaf.

Avertissements :* **L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. **L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021.** Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100% de l'exploitation des données individuelles de la DSN.

En italique les valeurs pour la France métropolitaine.
Dans l'ensemble du document les chiffres sont arrondis à la dizaine.

Source : Urssaf, données brutes

Une progression de l'emploi salarié privé marchand (hors intérim) dans la quasi-totalité des CTEF entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Pour faciliter la lecture, dans la suite du document « **emploi salarié privé marchand (hors intérim)** » sera dénommé « **emploi** ».

Nombre d'emplois* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 2%
- -2% à 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- > 4%

	Nb au T2 2021	Part régionale
Auray / Vannes	74 300	9,1%
Brest	98 130	12,0%
Centre Ouest Bretagne	12 020	1,5%
Cornouaille	76 400	9,3%
Dinan	18 310	2,2%
Fougères / Vitré	48 310	5,9%
Lorient	53 970	6,6%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	52 830	6,4%
Morlaix	28 220	3,4%
Redon	10 390	1,3%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	219 070	26,7%
Saint-Brieuc	51 620	6,3%
Saint-Malo	40 630	5,0%
Trégor Goëlo / Guingamp	35 030	4,3%
Bretagne	**820 060**	
France métropolitaine	***17 782 500***	

BRETAGNE : +25 880 emplois salariés / +3,3% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+1,4%***

L'emploi salarié privé marchand (hors intérim) augmente de 3,3% en Bretagne, cette hausse est plus marquée qu'au niveau national (+1,4%). La région retrouve une dynamique d'emploi avec +25 880 emplois salariés sur la période comprise entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021. Cette croissance est tirée par la plupart des CTEF. Seules deux CTEF connaissent une baisse de l'emploi salarié privé marchand (hors intérim) : la CTEF de Centre Ouest Bretagne qui était déjà en négatif entre 2018-2019 et celle de Morlaix qui était en stagnation annuelle ou diminution depuis 2016-2017.

Trois territoires connaissent une progression supérieure à 4% : les trois territoires les plus au sud de la région (Lorient, Auray / Vannes et Redon).

Répartition de l'emploi salarié* au 2e trimestre 2021 selon le secteur d'activité

** Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

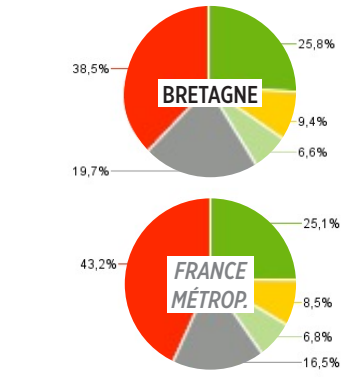

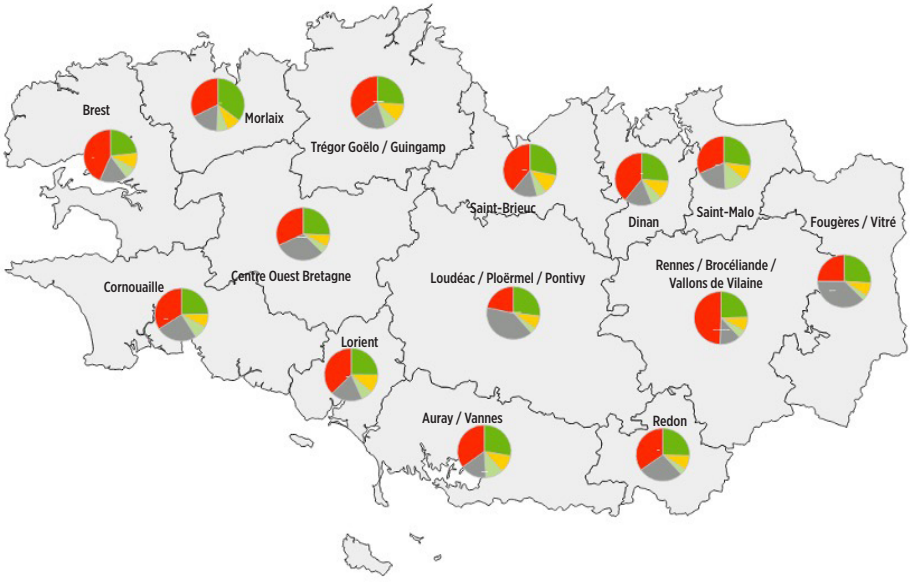

- Services
- Commerce
- Construction
- Hébergement et restauration
- Industrie

Le secteur « Industrie » et, dans une moindre mesure, les secteurs « Commerce » et « Construction » occupent une part de l'emploi plus importante en Bretagne qu'en France métropolitaine. À l'inverse, le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » est sous représenté. Cette répartition par secteur est très variable selon les spécificités des territoires.

En Bretagne, entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021, le nombre d'emplois augmente ou se maintient dans les cinq grands secteurs : les créations d'emplois sont particulièrement importantes dans les secteurs « Services (hors hébergement et restauration) » (+13 920 emplois), ainsi que dans les secteurs « Commerce » (+5 020) et « Construction » (+ 4 590). Enfin, le secteur « Industrie », avec + 1 570 emplois, devance le secteur « Hébergement et restauration » qui affiche la plus faible croissance régionale en deux ans, avec un gain de +780 emplois.

Évolution annuelle du nombre d'emplois* au 2e trimestre
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

	T2 2016 à T2 2017	T2 2017 à T2 2018	T2 2018 à T2 2019	T2 2019 à T2 2020	T2 2020 à T2 2021	T2 2019 à T2 2021
Auray / Vannes	+3,1%	+1,8%	+2,0%	*-1,4%*	*+5,6%*	**+4,1%**
Brest	+2,0%	+0,6%	+1,2%	*+0,2%*	*+3,7%*	**+3,8%**
Centre Ouest Bretagne	+0,3%	+1,1%	-3,1%	*-2,6%*	*+2,4%*	**-0,3%**
Cornouaille	+0,9%	+0,8%	+0,9%	*-1,7%*	*+4,9%*	**+3,1%**
Dinan	+2,8%	+0,1%	+0,2%	*-2,7%*	*+3,3%*	**+0,5%**
Fougères / Vitré	+1,6%	+0,9%	+1,0%	*-0,2%*	*+2,8%*	**+2,7%**
Lorient	+1,2%	+1,3%	+2,0%	*+0,5%*	*+4,2%*	**+4,7%**
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+1,8%	0,0%	+1,8%	*-0,6%*	*+2,8%*	**+2,2%**
Morlaix	-0,7%	-0,8%	+0,1%	*-3,3%*	*+2,5%*	**-0,9%**
Redon	+2,2%	+0,5%	+1,8%	*+0,5%*	*+4,5%*	**+5,0%**
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+2,3%	+1,6%	+2,3%	*+0,3%*	*+3,2%*	**+3,6%**
Saint-Brieuc	+1,4%	+1,0%	+0,7%	*-0,1%*	*+3,6%*	**+3,5%**
Saint-Malo	+3,3%	+1,6%	+1,3%	*-1,5%*	*+5,2%*	**+3,7%**
Trégor Goëlo / Guingamp	+0,5%	0,0%	+1,3%	*-1,6%*	*+5,2%*	**+3,5%**
BRETAGNE	**+1,8%**	**+1,0%**	**+1,5%**	*-0,6%*	*+3,8%*	**+3,3%**
France métropolitaine	***+1,4%***	***+1,0%***	***+1,5%***	*-1,4%*	*+2,8%*	***+1,4%***

Du fait de la crise de la Covid-19, une rupture est constatée entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2020 avec une baisse du nombre d'emplois au niveau régional : cette baisse a concerné dix territoires tandis que quatre se maintenaient. À l'inverse, entre le 2e trimestre 2020 et le 2e trimestre 2021, toutes les CTEF renouent avec une évolution positive du nombre d'emplois. Sur la période allant du 2e trimestre 2019 au 2e trimestre 2021, toutes les CTEF ont retrouvé un nombre d'emplois équivalent ou supérieur à celui de l'avant crise COVID-19.

Les taux d'évolution affichés entre le 2e trimestre 2020 et le 2e trimestre 2021, sont les plus élevés enregistrés depuis 2016-2017.

Une diminution du nombre de DPAE pour la quasi-totalité des CTEF entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Nombre de DPAE* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

**Déclaration préalable à l'embauche*

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < -20%
- -20% à -10%
- -10% à 0%
- 0% à 10%
- > 10%

	Nb au T2 2021	Part régionale
Auray / Vannes	23 740	9,4%
Brest	34 310	13,6%
Centre Ouest Bretagne	2 980	1,2%
Cornouaille	20 700	8,2%
Dinan	5 780	2,3%
Fougères / Vitré	10 260	4,1%
Lorient	15 730	6,2%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	10 380	4,1%
Morlaix	7 990	3,2%
Redon	2 660	1,1%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	61 210	24,3%
Saint-Brieuc	30 570	12,1%
Saint-Malo	13 550	5,4%
Trégor Goëlo / Guingamp	12 040	4,8%
Bretagne	**252 570**	
France métropolitaine	***5 129 230***	

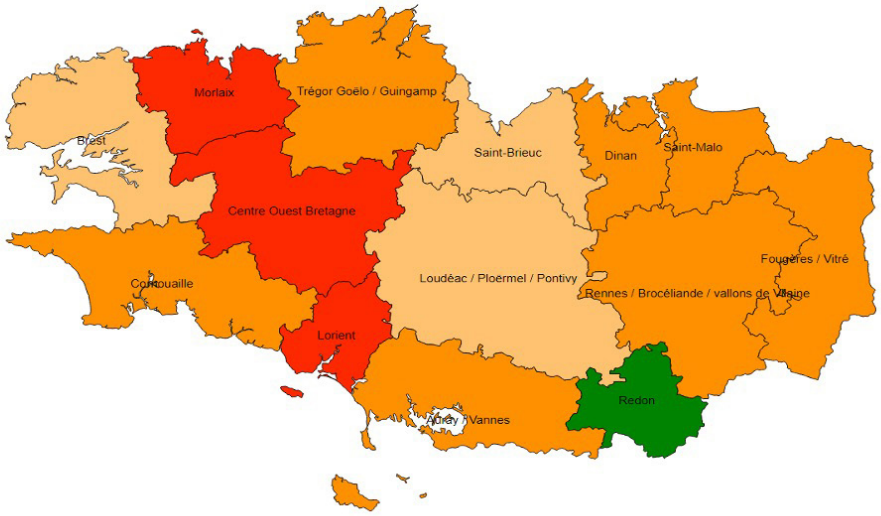

BRETAGNE : -44 090 DPAE / -14,9% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : -20,2%*

En dépit d'une évolution positive de l'emploi, une baisse du nombre de DPAE est constatée au niveau régional, toutefois plus faible qu'au niveau national. Ce recul est dû à la forte contraction des DPAE dans les secteurs « Hébergement et restauration » et « Services (hors hébergement et restauration) ». Les croissances des autres secteurs (« Commerce », « Construction » et « Industrie ») ne suffisent pas à compenser les régressions enregistrées par ailleurs.

Toutes les CTEF, à l'exception de celle de Redon, connaissent un recul du nombre de DPAE entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021. Pour la moitié, cette diminution est comprise entre -10% et -20%. Pour trois CTEF, Morlaix, Centre Ouest Bretagne et Lorient, cette baisse dépasse les 20%.

Répartition des DPAE* au 2e trimestre 2021 selon le secteur d'activité / **Déclaration préalable à l'embauche*

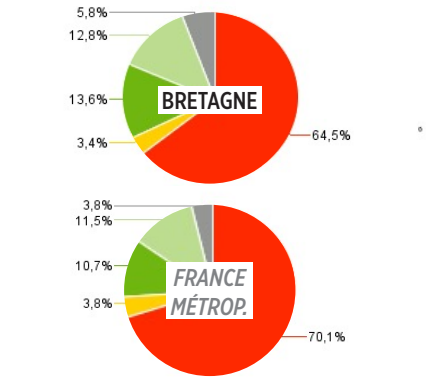

- Services (hors hébergement et restauration)
- Construction
- Commerce
- Hébergement et restauration
- Industrie

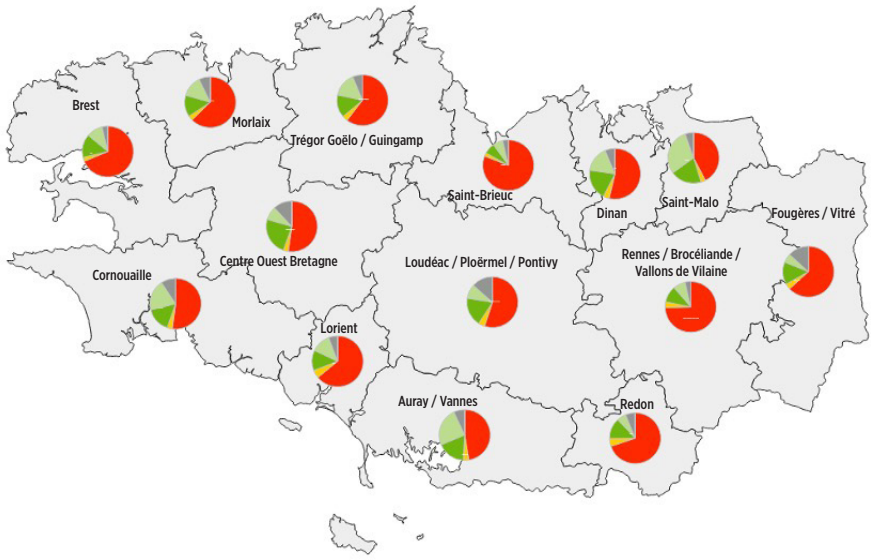

Le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » rassemble plus de six DPAE sur dix au 2e trimestre 2021. Pour autant, en Bretagne comme en France métropolitaine, le nombre de DPAE dans ce secteur est en baisse (-10,7% entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021).

Le nombre de DPAE dans le secteur « Hébergement et restauration » est également en baisse sur cette période (-46,4%), diminution amplifiée par le poids important des contrats courts. C'est le secteur le plus impacté par la baisse du nombre des DPAE, ce qui entraine un fort recul de la part des DPAE de ce secteur : en Bretagne ce secteur représentait 12,8% des DPAE au 2e trimestre 2021 contre 20,3% au 2e trimestre 2019.

Évolution annuelle du nombre de DPAE* au 2e trimestre / **Déclaration préalable à l'embauche*

	T2 2016 à T2 2017	T2 2017 à T2 2018	T2 2018 à T2 2019	T2 2019 à T2 2020	T2 2020 à T2 2021	T2 2019 à T2 2021
Auray / Vannes	+11,9%	-2,8%	+12,4%	*-47,9%*	*+54,2%*	**-19,7%**
Brest	+4,5%	-2,7%	+4,4%	*-48,2%*	*+75,7%*	**-9,0%**
Centre Ouest Bretagne	+13,3%	-8,0%	+11,6%	*-39,5%*	*+22,7%*	**-25,7%**
Cornouaille	+8,7%	+1,5%	-3,6%	*-48,3%*	*+64,0%*	**-15,1%**
Dinan	+9,0%	+8,7%	-19,3%	*-49,0%*	*+66,1%*	**-15,3%**
Fougères / Vitré	-6,4%	+1,9%	+3,9%	*-43,9%*	*+51,9%*	**-14,8%**
Lorient	+10,7%	+3,2%	-5,8%	*-45,6%*	*+43,0%*	**-22,2%**
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+9,4%	-6,9%	+3,4%	*-36,9%*	*+44,9%*	**-8,5%**
Morlaix	-1,8%	+10,8%	+4,6%	*-47,1%*	*+38,4%*	**-26,8%**
Redon	-9,0%	+0,1%	-9,0%	*-26,2%*	*+58,4%*	**+16,9%**
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+4,3%	+1,2%	+4,1%	*-50,7%*	*+70,3%*	**-16,0%**
Saint-Brieuc	+7,1%	-6,7%	-1,8%	*-56,6%*	*+112,1%*	**-8,0%**
Saint-Malo	+9,7%	+0,8%	-1,5%	*-50,9%*	*+76,4%*	**-13,4%**
Trégor Goëlo / Guingamp	+4,3%	+2,8%	+0,6%	*-44,8%*	*+47,2%*	**-18,8%**
BRETAGNE	**+6,0%**	**-0,3%**	**+1,6%**	*-48,6%*	*+65,7%*	**-14,9%**
France métropolitaine	***+3,3%***	***+0,9%***	***+3,7%***	*-54,6%*	*+75,8%*	***-20,2%***

Les évolutions annuelles permettent de mettre en évidence l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur le 2e trimestre 2020 : tous les territoires connaissent des baisses importantes du nombre de DPAE par rapport à l'année précédente, en lien avec les contraintes sanitaires alors en vigueur. Les évolutions entre le 2e trimestre 2020 et le 2e trimestre 2021 sont, quant à elles, toutes positives malgré certaines restrictions encore existantes. Néanmoins, sur la période 2019 à 2021 pour le 2e trimestre, le nombre de DPAE déclaré avant la crise COVID-19 n'est pas retrouvé.

Répartition des DPAE* au 2e trimestre 2021 selon le type de contrat / **Déclaration préalable à l'embauche*

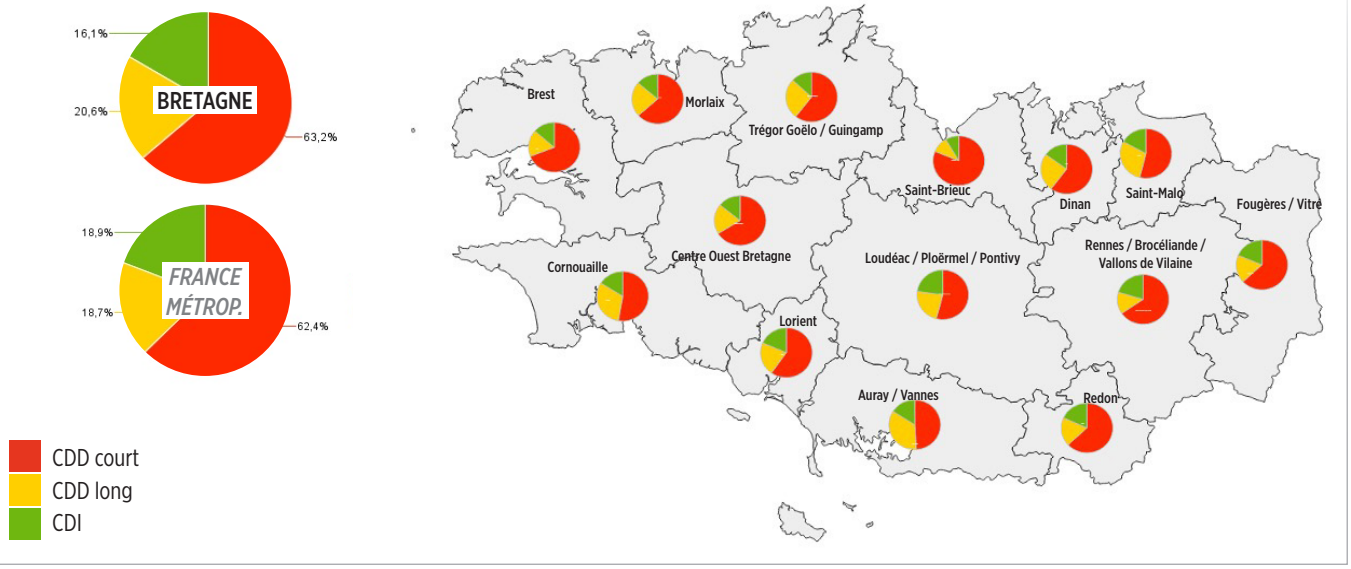

La majorité des recrutements envisagés par les établissements sont des contrats de courte durée (inférieure ou égale à 31 jours). Ils représentent plus de six DPAE sur dix en Bretagne et en France métropolitaine au 2e trimestre 2021. À noter, des écarts relativement importants entre les CTEF : les contrats courts concernent 49,1% des DPAE de la CTEF d'Auray / Vannes contre 81,2% pour celle de Saint-Brieuc.

Sur la période allant du 2e trimestre 2019 au 2e trimestre 2021, le nombre de contrats courts a baissé de -25,1%, tandis qu'il a augmenté de +11,2% pour les contrats de longue durée (CDD de plus d'un mois et CDI).

Des dynamiques différenciées en fonction des territoires pour l'emploi salarié et les DPAE

Évolution sur 2 ans* de l'emploi salarié (axe horizontal) et du nombre de DPAE*** (axe vertical)**

**Évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021*
***Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*
****Déclaration préalable à l'embauche*

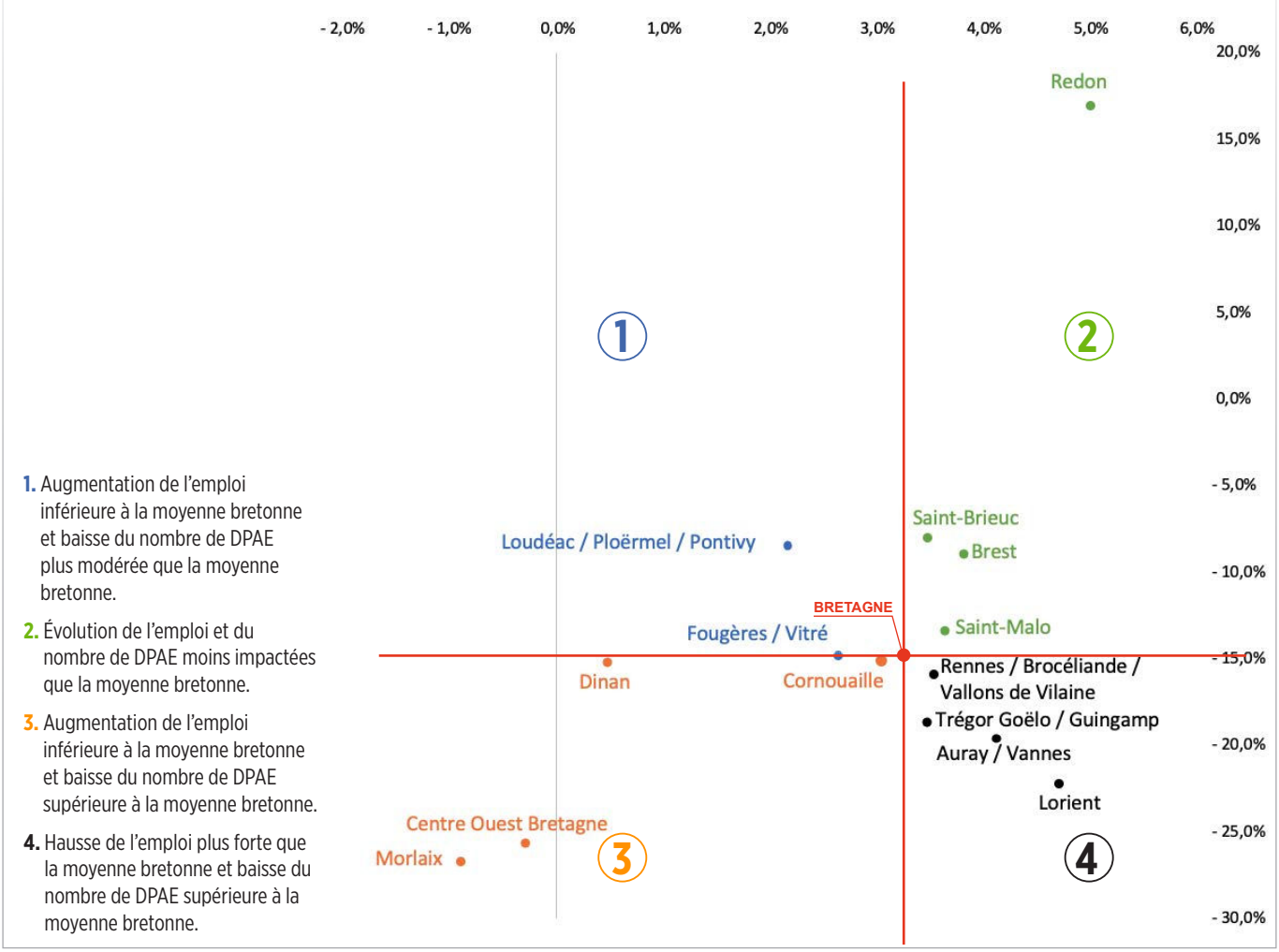

1. Augmentation de l'emploi inférieure à la moyenne bretonne et baisse du nombre de DPAE plus modérée que la moyenne bretonne.
2. Évolution de l'emploi et du nombre de DPAE moins impactées que la moyenne bretonne.
3. Augmentation de l'emploi inférieure à la moyenne bretonne et baisse du nombre de DPAE supérieure à la moyenne bretonne.
4. Hausse de l'emploi plus forte que la moyenne bretonne et baisse du nombre de DPAE supérieure à la moyenne bretonne.

Le graphique permet de positionner les CTEF les unes par rapport aux autres à un moment T, ici le 2e trimestre 2021. Cette répartition permet de dégager quatre « profils » de territoire en fonction de leur positionnement par rapport à la moyenne régionale. Les évolutions entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 positionnent quatre CTEF dans le cadran le plus positif, synthétisant la dynamique de l'emploi la plus favorable, affichant une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne régionale et une évolution du nombre de DPAE plus favorable que la moyenne régionale. Cette dynamique concerne particulièrement la CTEF de Redon.

À l'opposé, quatre territoires évoluent moins favorablement, avec un nombre de DPAE, qui reste en deçà du volume enregistré deux ans auparavant, couplé à une moindre croissance de l'emploi salarié privé marchand : Dinan, Cornouaille, Centre Ouest Bretagne et Morlaix.

Il faut noter que chaque catégorie regroupe néanmoins des territoires aux profils très différents, hormis la catégorie 1 qui regroupe deux territoires à dominante industrielle : Fougères / Vitré et Loudéac / Ploërmel / Pontivy.

Source : Urssaf, données brutes

Un nombre d'établissements en légère hausse entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 avec des situations contrastées en fonction des CTEF

Nombre d'établissements au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- > 4%

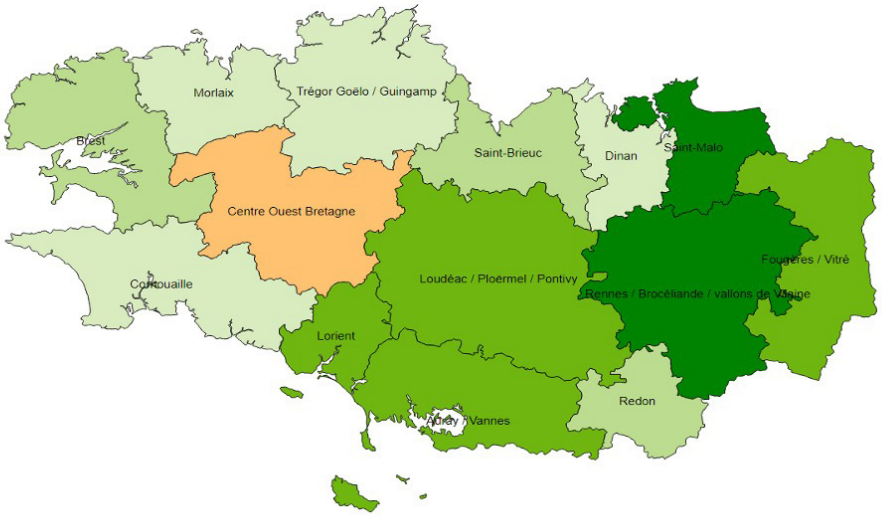

	Nb au T2 2021	Part régionale
Auray / Vannes	10 100	11,7%
Brest	9 420	10,9%
Centre Ouest Bretagne	1 550	1,8%
Cornouaille	8 820	10,2%
Dinan	2 370	2,7%
Fougères / Vitré	4 240	4,9%
Lorient	6 010	7,0%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	4 800	5,6%
Morlaix	3 090	3,6%
Redon	1 110	1,3%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	19 000	22,0%
Saint-Brieuc	5 800	6,7%
Saint-Malo	5 300	6,1%
Trégor Goëlo / Guingamp	4 730	5,5%
Bretagne	**86 560**	
France métropolitaine	***1838 040***	

BRETAGNE : +2 120 établissements / +2,5% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+2,7%***

Le nombre d'établissements est en hausse (+2,5%) entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 en Bretagne comme en France métropolitaine (+2,7%).

En Bretagne, la totalité des CTEF connaît une hausse du nombre d'établissements, à l'exception du Centre Ouest Bretagne. Pour deux d'entre elles, Saint-Malo et Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, cette hausse est supérieure à 4%.

La partie est de la région enregistre des évolutions plus favorables qu'à l'ouest.

Répartition des établissements au 2e trimestre 2021 selon le secteur d'activité*

** Cinq grands secteurs*

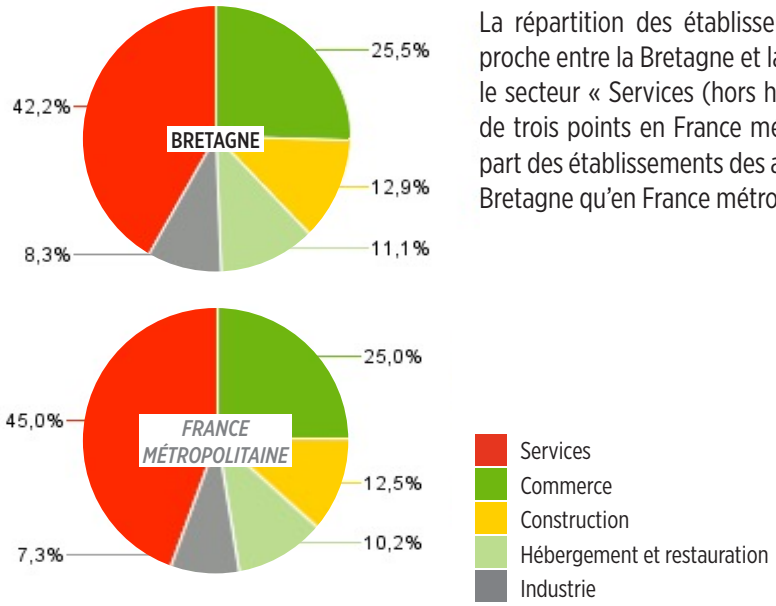

La répartition des établissements par grand secteur d'activité est relativement proche entre la Bretagne et la France métropolitaine. La part d'établissements dans le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » est supérieure de près de trois points en France métropolitaine par rapport à la Bretagne. À l'inverse, la part des établissements des autres secteurs d'activité est légèrement plus élevée en Bretagne qu'en France métropolitaine.

ZOOM par secteur

Services
(hors hébergement et restauration)

Commerce

Industrie

Hébergement et restauration

Construction

ZOOM

Services (hors hébergement et restauration)

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Services (hors hébergement et restauration) » (hors intérim) regroupe de nombreuses activités :

- **Transports et entreposages** ..... Activités liées au transport de passagers et de marchandises, à l'entreposage, y compris les activités postales
- **Information et communication** ..... Activités liées à la production et à la distribution de produits d'informations et/ou culturels, aux technologies informatiques, au traitement de données d'information
- **Activités financières et d'assurance**
- **Activités immobilières** ..... Activités liées à la vente/achat, location, évaluation de biens immobiliers sur des biens propres ou loués
- **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** ..... Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, activités d'architecture et d'ingénierie, recherche-développement scientifique, publicité et études de marché, activités vétérinaires, autres activités spécialisées scientifiques et techniques
- **Activités de services administratifs et de soutien** ..... Activités des agences de voyages, activités de locations (machines, articles de loisirs, véhicules automobiles...), activités liées à l'emploi hors intérim, enquêtes et sécurité, aménagement paysager, soutien aux entreprises
- **Administration publique**
- **Enseignement**
- **Santé humaine et action sociale**
- **Arts, spectacles et activités récréatives**
- **Autres activités de services** ..... Activités des organisations associatives, réparation d'ordinateurs et de biens domestiques et personnels, Services (hors hébergement et restauration) personnels tels que la coiffure, la blanchisserie et les services funéraires
- **Activités des ménages** en tant qu'employeurs
- **Activités extra-territoriales**

Premier secteur en termes d'emplois au niveau régional, en augmentation entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » représente en moyenne 38,6% des emplois salariés en Bretagne. Les CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine et Brest, territoires composés notamment des deux métropoles bretonnes, se distinguent, avec respectivement 49,4% et 43,5% des emplois dans ce secteur. Ce secteur ne représente qu'un quart de l'emploi dans la CTEF de Fougères / Vitré et un cinquième dans celle de Loudéac / Ploërmel / Pontivy, territoires davantage axés sur l'industrie.

Sur la période, l'emploi augmente plus rapidement dans les « Services (hors hébergement et restauration) » en Bretagne (+4,6%) qu'en France métropolitaine (+2,2%). C'est le deuxième secteur qui connaît la plus forte progression au niveau régional.

Il s'agit du premier secteur en volume d'emplois créés. Les évolutions s'échelonnent entre 0% et +5,7% pour les CTEF. Toutes les CTEF enregistrent une croissance de l'emploi dans le secteur des « Services (hors hébergement et restauration) », à l'exception du Centre Ouest Bretagne, seul territoire en quasi-stabilité. Pour neuf CTEF cette hausse est comprise entre +4% et +6%.

Services (hors hébergement et restauration)

	Nombre d'emplois au T2 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	108 220	49,4%	34,3%
Brest	42 680	43,5%	13,5%
Dinan	7 210	39,4%	2,3%
Saint-Brieuc	20 170	39,1%	6,4%
Lorient	20 200	37,4%	6,4%
Trégor Goëlo / Guingamp	12 290	35,1%	3,9%
Auray / Vannes	26 020	35,0%	8,2%
Redon	3 610	34,7%	1,1%
Cornouaille	26 060	34,1%	8,2%
Morlaix	9 160	32,5%	2,9%
Centre Ouest Bretagne	3 850	32,0%	1,2%
Saint-Malo	12 870	31,7%	4,1%
Fougères / Vitré	12 070	25,0%	3,8%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	11 470	21,7%	3,6%
BRETAGNE	316 050	38,6%	
FRANCE MÉTROPOLITAINE	7 686 440	43,2%	

Note de lecture :
Le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » représente 49,4% des emplois de la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, soit 108 220 emplois. La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 34,3% de l'emploi breton des « Services (hors hébergement et restauration) ».

Nombre d'emplois* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+5 510
Brest	+ 1 410
Auray / Vannes	+1 330
Cornouaille	+1 130
Saint-Brieuc	+990
Lorient	+860
Trégor Goëlo / Guingamp	+550
Fougères / Vitré	+520
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+520
Saint-Malo	+480
Morlaix	+230
Dinan	+210
Redon	+190

BRETAGNE : +13 920 emplois salariés / +4,6% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : +2,2%*

Un nombre de DPAE en baisse dans le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » représente 64,6% des DPAE en Bretagne. Cette part varie fortement en fonction des CTEF mais représente, dans douze CTEF sur quatorze, plus de la moitié des DPAE.

Près de six DPAE sur dix dans le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » sont réalisées dans trois CTEF : Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, Saint-Brieuc et Brest.

Le nombre de DPAE a baissé de -10,7% en Bretagne sur la période, alors qu'il a diminué de -14,8% en France métropolitaine. Les évolutions sont d'une amplitude relativement importante au niveau des DPAE des « Services (hors hébergement et restauration) » : la CTEF de Morlaix enregistre un repli de l'ordre de -31,7 % (soit -2 300 DPAE). En volume, le territoire le plus impacté est Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, avec une chute de près de 4 000 DPAE (-7,8%). À l'opposé, les territoires de Redon et Saint-Malo et Loudéac / Ploërmel / Pontivy connaissent, quant à eux, une progression positive.

Services (hors hébergement et restauration)

	Nombre de DPAE au T2 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Saint-Brieuc	24 750	81,0%	15,2%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	45 630	74,6%	28,0%
Redon	1 860	69,8%	1,1%
Brest	23 580	68,7%	14,5%
Lorient	10 070	64,0%	6,2%
Fougères / Vitré	6 480	63,2%	4,0%
Morlaix	5 000	62,6%	3,1%
Trégor Goëlo / Guingamp	7 270	60,4%	4,5%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	5 710	55,0%	3,5%
Dinan	3 110	53,7%	1,9%
Centre Ouest Bretagne	1 560	52,3%	1,0%
Cornouaille	10 780	52,1%	6,6%
Auray / Vannes	11 250	47,4%	6,9%
Saint-Malo	5 740	42,3%	3,5%
SAINT-MALO	162 870	64,6%	3,5%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	3 596 810	70,1%	

Note de lecture :
Le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » représente 81,0% des DPAE de la CTEF de Saint-Brieuc, soit 24 750 DPAE. La CTEF de Saint-Brieuc concentre 15,2% des DPAE bretonnes dans les « Services (hors hébergement et restauration) ».

Nombre de DPAE* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

**Déclaration préalable à l'embauche*

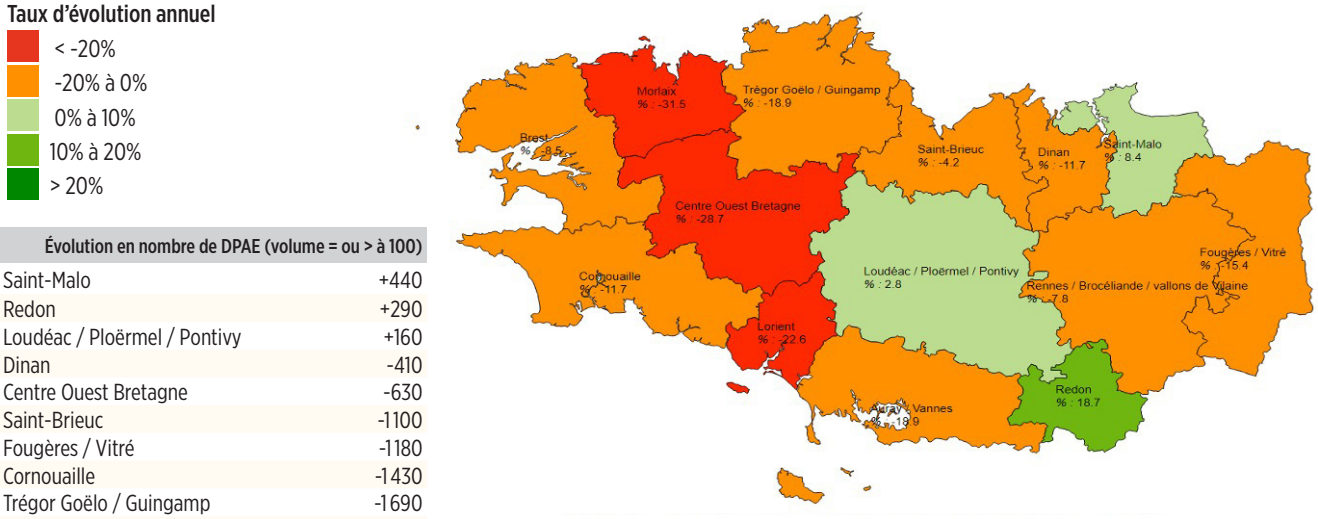

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Saint-Malo	+440
Redon	+290
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+160
Dinan	-410
Centre Ouest Bretagne	-630
Saint-Brieuc	-1100
Fougères / Vitré	-1180
Cornouaille	-1430
Trégor Goëlo / Guingamp	-1690
Brest	-2180
Morlaix	-2300
Auray / Vannes	-2630
Lorient	-2940
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	-3870

BRETAGNE : -19 420 DPAE / -10,7% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : -14,8%*

Un nombre d'établissements en légère hausse entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

L'évolution du nombre d'établissements dans le secteur « Services (hors hébergement et restauration) » est inégale en fonction des CTEF. Elle est positive pour huit d'entre elles, la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine enregistrant le plus fort gain d'établissements (+400).

Services (hors hébergement et restauration)

	Nombre d'établissements au T2 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	9 740	26,7%
Brest	4 290	11,8%
Auray / Vannes	4 030	11,1%
Cornouaille	3 400	9,3%
Lorient	2 400	6,6%
Saint-Brieuc	2 380	6,5%
Saint-Malo	2 060	5,6%
Trégor Goëlo / Guingamp	1 770	4,9%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 760	4,8%
Fougères / Vitré	1 630	4,5%
Morlaix	1 120	3,1%
Dinan	900	2,5%
Centre Ouest Bretagne	550	1,5%
Redon	440	1,2%
BRETAGNE	36 540	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	827 210	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 9 740 établissements dans le secteur « Services (hors hébergement et restauration) ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 26,7% des établissements bretons des « Services (hors hébergement et restauration) ».

Nombre d'établissements au 2e trimestre 2021 et évolution annuelle

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

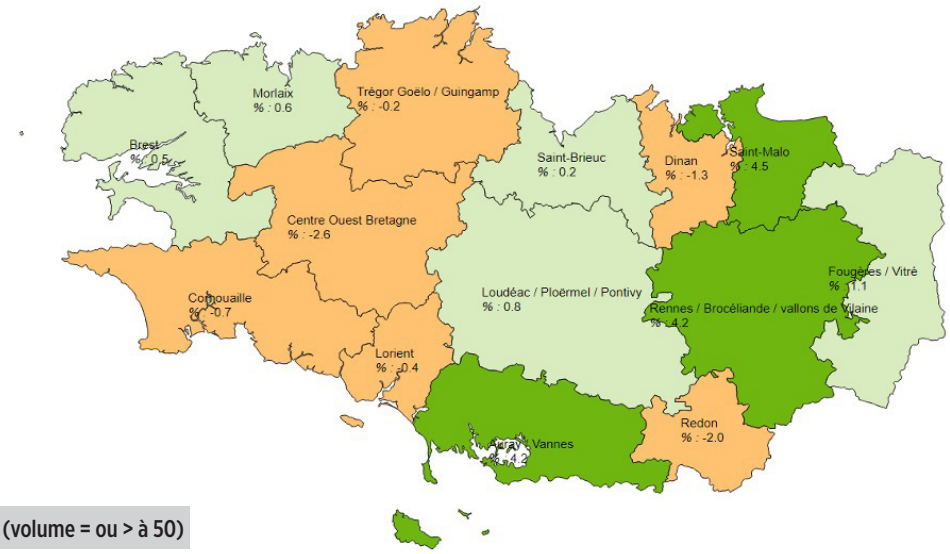

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / vallons de Vilaine	+400
Auray / Vannes	+160

BRETAGNE : +640 établissements / +1,8% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+1,9%***

ZOOM

Commerce

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Commerce » comprend le commerce de gros et de détail pour tout type de marchandises (sans transformation), la prestation de services liés à la vente de marchandises, ainsi que la réparation de véhicules automobiles et de motocycles.

Au niveau régional, un quart des emplois dans le secteur « Commerce », avec une situation relativement stable entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Le secteur « Commerce » représente 25,8% des emplois salariés en Bretagne. Cette part est quasiment identique dans l'ensemble des CTEF, à l'exception de Morlaix, qui regroupe 35,3% des emplois dans ce secteur.

Le nombre d'emplois du secteur « Commerce » a augmenté plus rapidement en Bretagne (+2,4%), entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021, qu'en France métropolitaine (+1,1%).

Une seule CTEF, celle de Morlaix, connaît une évolution négative sur la période avec une baisse de -7,2%.

Commerce

	Nombre d'emplois au T2 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Morlaix	9 970	35,3%	4,7%
Saint-Brieuc	14 580	28,2%	6,9%
Auray / Vannes	20 570	27,7%	9,7%
Saint-Malo	11 000	27,1%	5,2%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	14 130	26,8%	6,7%
Dinan	4 820	26,3%	2,3%
Trégor Goëlo / Guingamp	9 190	26,2%	4,3%
Fougères / Vitré	12 530	25,9%	5,9%
Centre Ouest Bretagne	3 080	25,6%	1,5%
Redon	2 650	25,5%	1,3%
Lorient	13 570	25,1%	6,4%
Cornouaille	18 860	24,7%	8,9%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	53 900	24,6%	25,5%
Brest	22 790	23,2%	10,8%
BRETAGNE	211 790	25,8%	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	4 460 330	25,1%	

Note de lecture :
Le secteur « Commerce » représente 35,3% des emplois de la CTEF de Morlaix, soit 9 970 emplois. La CTEF de Morlaix concentre 4,7% des emplois bretons du « Commerce ».

Nombre d'emplois* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021
- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

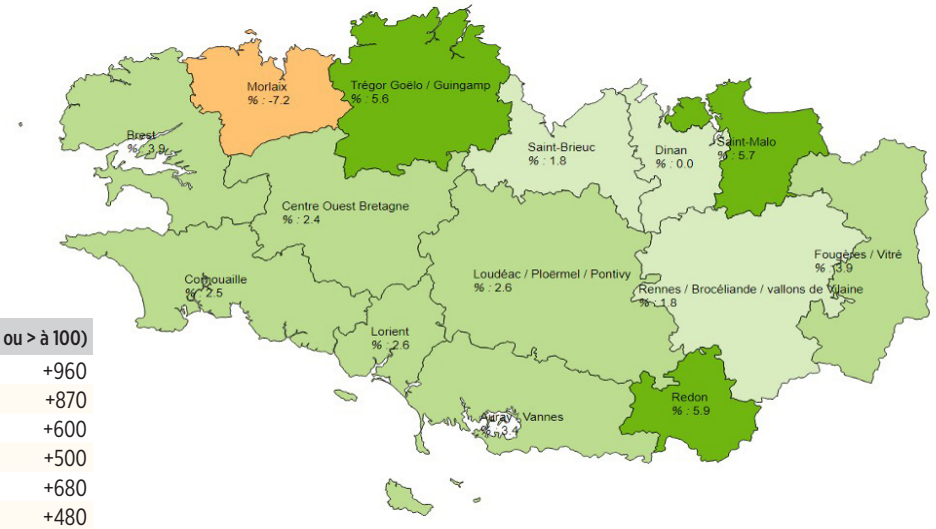

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+960
Brest	+870
Saint-Malo	+600
Trégor Goëlo / Guingamp	+500
Auray / Vannes	+680
Fougères / Vitré	+480
Cornouaille	+460
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+360
Lorient	+340
Saint-Brieuc	+260
Redon	+150
Morlaix	-730

BRETAGNE : +5 020 emplois salariés / +2,4% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+1,1%***

Au niveau régional, une augmentation de +4,5% des DPAE, tandis qu'une baisse de -4,6% est constatée au niveau national

Le secteur « Commerce » représente 13,6% des DPAE en Bretagne. Cette part est variable d'une CTEF à l'autre : si elle représente près de 6,9% des DPAE de Saint-Brieuc, elle représente près d'un quart des DPAE pour la CTEF du Centre Ouest Bretagne.

Au cours de la période, les évolutions ont été très contrastées selon les territoires :
- quatre CTEF enregistrent des évolutions négatives comprises entre -1,5% et -7,3%
- trois CTEF enregistrent des hausses supérieures à +20%

Deux territoires bretons enregistrent des évolutions négatives supérieures au niveau France métropolitaine, la CTEF de Morlaix avec -7,3% (soit -90 DPAE) et la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine avec -5,2% (soit -450 DPAE).

Commerce

	Nombre de DPAE au T2 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Centre Ouest Bretagne	720	24,0%	2,1%
Saint-Malo	2 670	19,7%	7,8%
Dinan	1 140	19,7%	3,3%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 900	18,3%	5,6%
Auray / Vannes	4 200	17,7%	12,3%
Cornouaille	3 250	15,7%	9,5%
Brest	5 060	14,7%	14,8%
Trégor Goëlo / Guingamp	1 740	14,4%	5,1%
Fougères / Vitré	1 470	14,3%	4,3%
Morlaix	1 100	13,7%	3,2%
Redon	350	13,1%	1,0%
Lorient	2 030	12,9%	5,9%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	6 410	10,5%	18,8%
Saint-Brieuc	2 120	6,9%	6,2%
SAINT-BRIEUC	34 230	13,6%	6,2%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	550 150	10,7%	

Note de lecture :
Le secteur « Commerce » représente 24,0% des DPAE de la CTEF de Centre Ouest Bretagne, soit 720 DPAE. La CTEF de Centre Ouest Bretagne concentre 2,1% des DPAE bretonnes dans le « Commerce ».

Nombre de DPAE* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

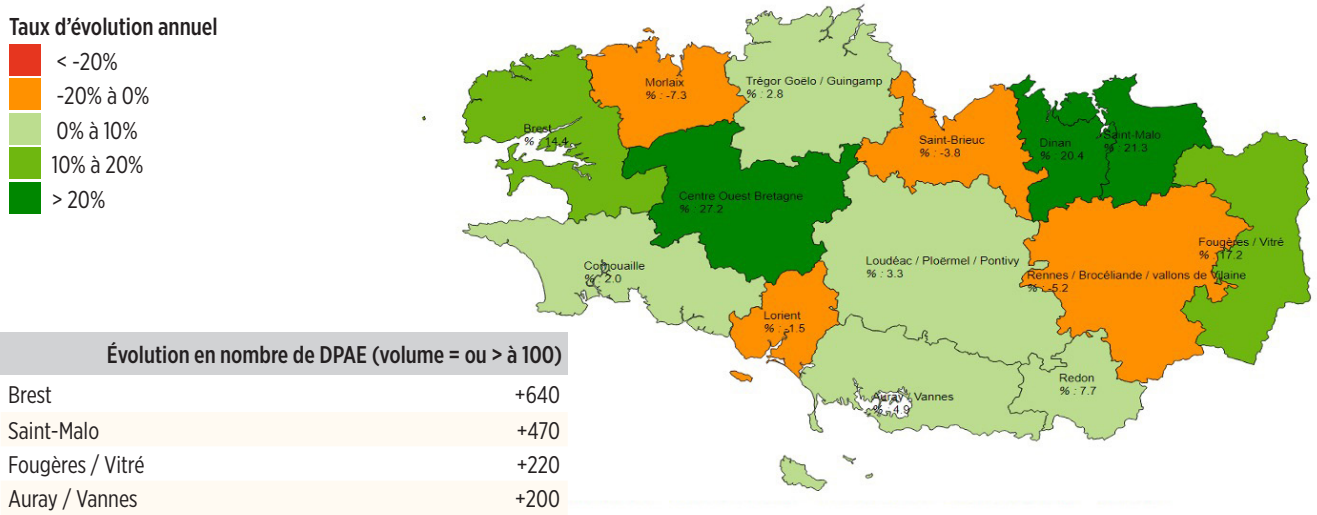

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Brest	+640
Saint-Malo	+470
Fougères / Vitré	+220
Auray / Vannes	+200
Dinan	+190
Centre Ouest Bretagne	+150
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	-350

BRETAGNE : +1 490 DPAE / 4,5% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : -4,6%*

Un nombre d'établissements en légère hausse entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 mais des disparités en fonction des territoires

L'évolution du nombre d'établissements dans le secteur « Commerce » est inégale en fonction des CTEF : elle varie de -2,2% à +5,3%. Elle est positive pour douze d'entre elles. Les CTEF concernées par des évolutions négatives sont Centre Ouest Bretagne et Morlaix.

Le nombre d'établissements augmente de +2,6% en Bretagne du 2e trimestre 2019 au 2e trimestre 2021 et de +2,4% en France métropolitaine. Les évolutions en Bretagne représentent des volumétries comprises entre -10 et +160 établissements par territoire.

Commerce		
	Nombre d'établissements au T2 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	4 450	20,2%
Auray / Vannes	2 520	11,4%
Cornouaille	2 340	10,6%
Brest	2 290	10,4%
Lorient	1570	7,1%
Saint-Brieuc	1530	7,0%
Saint-Malo	1380	6,3%
Trégor Goëlo / Guingamp	1290	5,9%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1270	5,8%
Fougères / Vitré	1170	5,3%
Morlaix	900	4,1%
Dinan	600	2,7%
Centre Ouest Bretagne	400	1,8%
Redon	300	1,4%
BRETAGNE	22 060	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	460 080	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 4 450 établissements dans le secteur « Commerce ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 20,2% des établissements du « Commerce ».

Nombre d'établissements au 2e trimestre 2021 et évolution annuelle

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+160
Fougères / Vitré	+60
Auray / Vannes	+50
Brest	+50
Cornouaille	+50
Saint-Malo	+50

BRETAGNE : +560 établissements / +2,6% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+2,4%***

ZOOM

Industrie

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Industrie » comprend l'industrie agroalimentaire, les industries extractives, l'industrie manufacturière, la production/distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné et eau, l'assainissement, gestion des déchets, dépollution. Pour rappel, l'agriculture, la sylviculture et la pêche relèvent en quasi-totalité de la MSA et ne rentrent donc pas dans le champ de l'URSSAF.

Au niveau régional, un emploi sur cinq relève du secteur « Industrie » : une part qui se maintient, enregistrant un léger regain

Le secteur « Industrie » représente 19,7% des emplois salariés en Bretagne. Cette part est largement supérieure pour trois CTEF spécialisées dans ce secteur : Loudéac / Ploërmel / Pontivy et Fougères / Vitré pour l'industrie et Centre Ouest Bretagne pour l'agroalimentaire.

Le nombre d'emplois a augmenté de +1% en Bretagne sur la période, alors qu'il a diminué de -1,6% en France métropolitaine.

Les évolutions de l'emploi dans le secteur « Industrie » restent relativement contenues pour l'ensemble des CTEF, les variations extrêmes sont comprises entre -5,1% et +3,9%. Trois CTEF connaissent des baisses. Parmi les trois territoires à forte spécialisation dans l'industrie ou l'agroalimentaire, seul le Centre Ouest Bretagne enregistre une baisse de -1,9%, les CTEF Loudéac / Ploërmel / Pontivy et Fougères / Vitré demeurant quasi stables avec respectivement +0,6% et -0,9%.

Industrie

	Nombre d'emplois au T2 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	21 020	39,8%	13,0%
Fougères / Vitré	18 190	37,6%	11,3%
Centre Ouest Bretagne	3 670	30,5%	2,3%
Redon	2 820	27,2%	1,7%
Cornouaille	19 030	24,9%	11,8%
Trégor Goëlo / Guingamp	6 970	19,9%	4,3%
Lorient	10 360	19,2%	6,4%
Saint-Malo	7 720	19,0%	4,8%
Morlaix	4 780	16,9%	3,0%
Dinan	3 080	16,8%	1,9%
Brest	16 330	16,6%	10,1%
Auray / Vannes	11 750	15,8%	7,3%
Saint-Brieuc	7 810	15,1%	4,8%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	27 630	12,6%	17,1%
BRETAGNE	161 190	19,7%	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	2 930 570	16,5%	

Note de lecture :
Le secteur « Industrie » représente 39,8% des emplois de la CTEF de Loudéac / Ploërmel / Pontivy, soit 21 020 emplois. La CTEF de Loudéac / Ploërmel / Pontivy concentre 13,0% des emplois bretons de l'« Industrie ».

Nombre d'emplois* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021
- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Brest	+550
Lorient	+400
Fougères / Vitré	+170
Cornouaille	+120
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+120
Morlaix	+100
Auray / Vannes	+100
Dinan	-160

BRETAGNE : +1 570 emplois salariés / +1,0% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **-1,6%***

Une augmentation des DPAE entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 pour le secteur « Industrie » dans la plupart des CTEF

Comme pour l'emploi, la part des DPAE dans l'« Industrie » en Bretagne est supérieure dans les trois CTEF à dominante industrielle (pour Fougères / Vitré et Loudéac / Ploërmel / Pontivy) et agroalimentaire (pour le Centre Ouest Bretagne).

La région Bretagne se distingue du niveau national, par une nette reprise dans les DPAE au niveau du secteur industriel : +5,8% au niveau régional, alors que cet indicateur demeure stable au niveau national. Avec +800 DPAE, la volumétrie augmente donc de manière modérée pour ce secteur.

Trois CTEF enregistrent une diminution du nombre de DPAE dans le secteur industriel, sur la période : Loudéac / Ploërmel / Pontivy, Dinan et Brest. Toutes les autres CTEF affichent des taux positifs oscillant d'un maintien dans les éventuels recrutements (Centre Ouest Bretagne) à une forte croissance de +62% pour Redon. Néanmoins, les évolutions en nombre de DPAE restent peu importantes. En volumétrie de DPAE, la CTEF de Saint-Brieuc se distingue avec un gain de 350 DPAE dans ce secteur.

Industrie	Nombre de DPAE au T2 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1390	13,4%	9,5%
Fougères / Vitré	1340	13,1%	9,2%
Centre Ouest Bretagne	350	11,9%	2,4%
Cornouaille	1910	9,2%	13,1%
Morlaix	570	7,1%	3,9%
Auray / Vannes	1640	6,9%	11,3%
Dinan	370	6,3%	2,5%
Trégor Goëlo / Guingamp	750	6,2%	5,2%
Redon	160	6,1%	1,1%
Lorient	880	5,6%	6,0%
Saint-Malo	720	5,3%	4,9%
Brest	1250	3,6%	8,6%
Saint-Brieuc	1090	3,6%	7,5%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	2140	3,5%	14,7%
BRETAGNE	14 580	5,8%	6,9%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	193 980	3,8%	

Note de lecture :
Le secteur « Industrie » représente 13,4% des DPAE de la CTEF de Loudéac / Ploërmel / Pontivy, soit 1390 DPAE. La CTEF de Loudéac / Ploërmel / Pontivy concentre 9,5% des DPAE bretonnes dans l'« Industrie ».

Nombre de DPAE* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

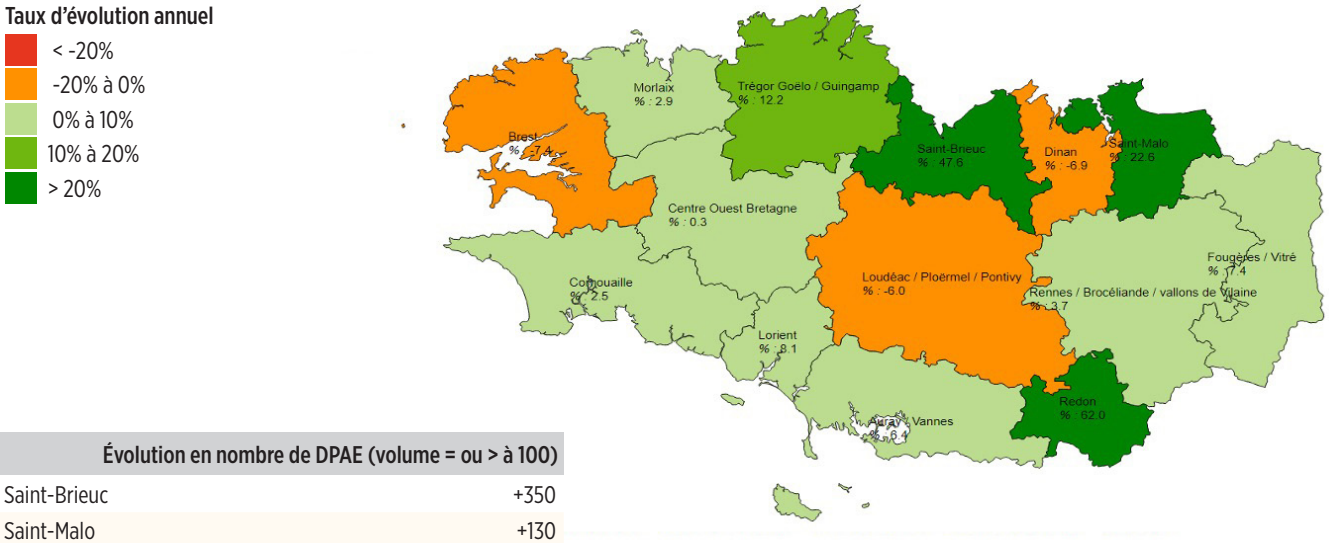

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Saint-Brieuc	+350
Saint-Malo	+130
Auray / Vannes	+100
Brest	-100

BRETAGNE : +800 DPAE / +5,8% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+0,4%***

Un nombre d'établissements en légère hausse entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Le nombre d'établissements augmente de +1,6% en Bretagne et de +0,9% en France métropolitaine.

En Bretagne, les évolutions sont comprises entre -2,4% et +6,1%, ce qui représente un nombre d'établissements relativement faible (entre -10 et +50 établissements sur la période).

Industrie		
	Nombre d'établissements au T2 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	1200	16,6%
Cornouaille	850	11,8%
Auray / Vannes	810	11,2%
Brest	660	9,1%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	620	8,6%
Lorient	500	6,9%
Fougères / Vitré	500	6,9%
Saint-Brieuc	450	6,2%
Saint-Malo	430	6,0%
Trégor Goëlo / Guingamp	410	5,7%
Morlaix	300	4,2%
Dinan	200	2,8%
Centre Ouest Bretagne	180	2,5%
Redon	110	1,5%
BRETAGNE	7220	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	133680	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 1200 établissements dans le secteur « Industrie ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 16,6% des établissements de l'« Industrie ».

Nombre d'établissements au 2e trimestre 2021 et évolution annuelle

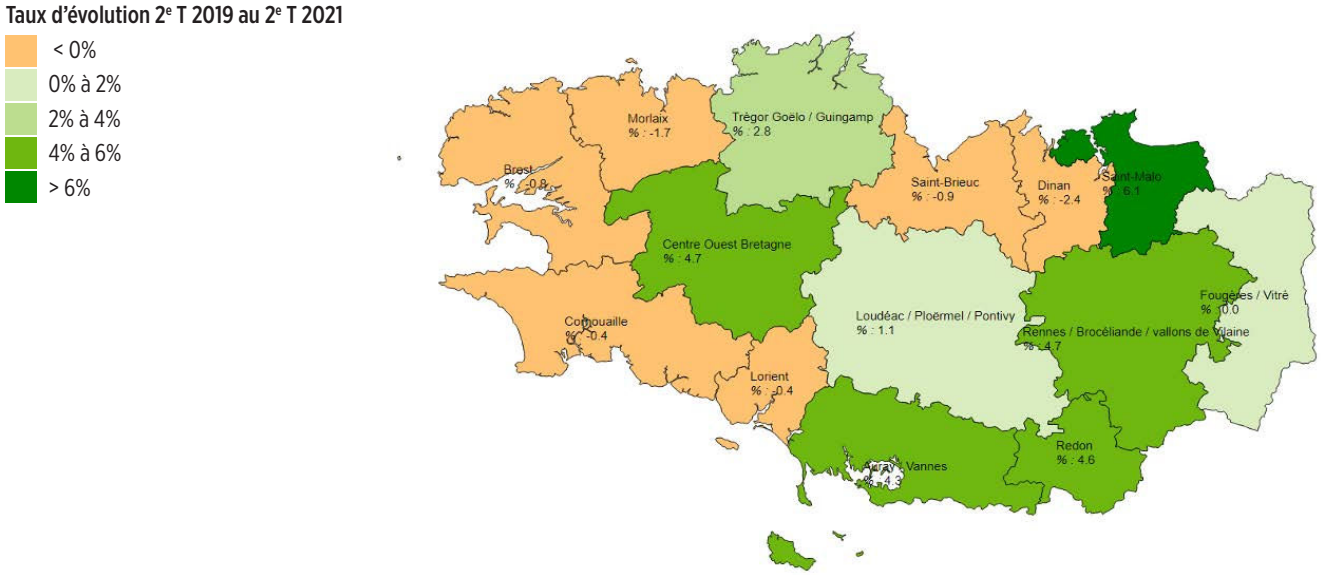

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+50

BRETAGNE : +110 établissements / +1,6% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : +0,9%*

ZOOM

Hébergement et restauration

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Hébergement et restauration » comprend la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée et la fourniture de repas complets pour la consommation immédiate.

Une légère hausse de l'emploi dans le secteur « Hébergement et restauration » entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021, l'emploi progresse légèrement (+1,5%) dans le secteur « Hébergement et restauration » en Bretagne alors qu'il reste stable au niveau de la France métropolitaine (-0,1%). Le 2e trimestre 2021 marque la levée progressive des restrictions sanitaires liées à la COVID-19.

Les évolutions sont inégales en fonction des territoires : l'emploi recule dans six CTEF sur quatorze, tandis que deux CTEF affichent des progressions supérieures à +10% (Redon et Lorient).

Hébergement et restauration

	Nombre d'emplois au T2 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Saint-Malo	5 250	12,9%	9,8%
Auray / Vannes	8 010	10,8%	15,0%
Cornouaille	6 180	8,1%	11,6%
Trégor Goëlo / Guingamp	2 690	7,7%	5,0%
Brest	6 790	6,9%	12,7%
Lorient	3 720	6,9%	7,0%
Dinan	1 200	6,5%	2,2%
Morlaix	1 820	6,4%	3,4%
Saint-Brieuc	2 930	5,7%	5,5%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	10 590	4,8%	19,8%
Centre Ouest Bretagne	550	4,6%	1,0%
Redon	390	3,8%	0,7%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	1 880	3,6%	3,5%
Fougères / Vitré	1 430	3,0%	2,7%
BRETAGNE	53 820	6,5%	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	1 202 360	6,8%	

Note de lecture : Le secteur « Hébergement et restauration » représente 12,9% des emplois de la CTEF de Saint-Malo, soit 5 250 emplois. La CTEF de Saint-Malo concentre 9,8% des emplois bretons du secteur « Hébergement et restauration ».

Nombre d'emplois* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

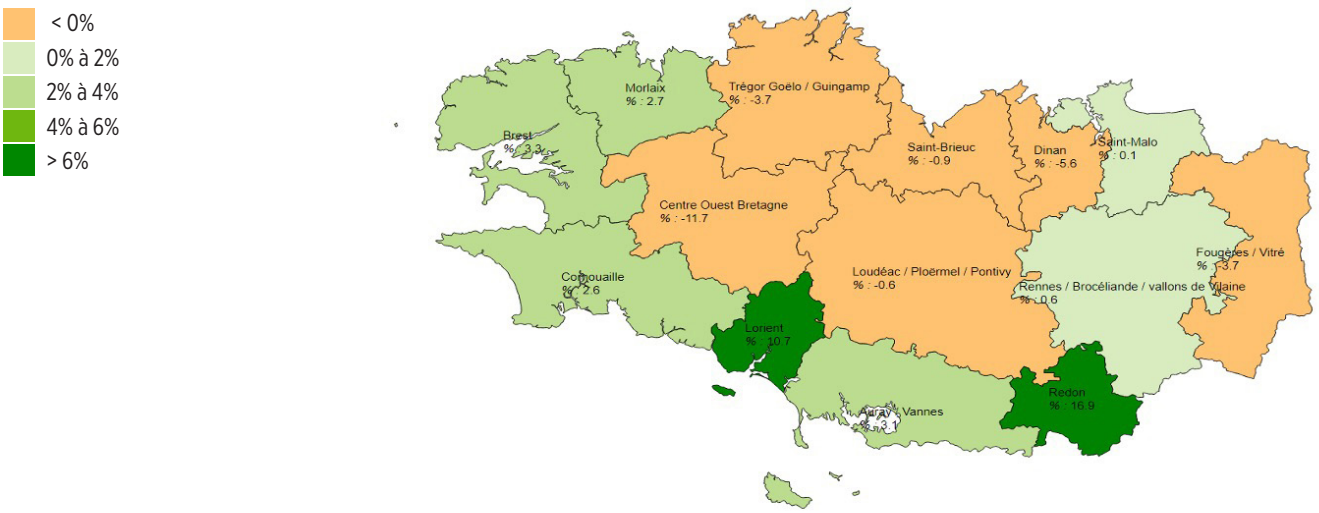

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Lorient	+340
Auray / Vannes	+210
Brest	+210
Cornouaille	+140

BRETAGNE : +780 emplois salariés / +1,5% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : -0,1%*

Avec une baisse de -46,4% des DPAE entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021, le secteur « Hébergement et restauration » reste fortement impacté par l'épidémie de la COVID-19

La réouverture progressive des restaurants, à partir du milieu du 2e trimestre 2021, n'a pas permis de retrouver un nombre de DPAE équivalent à celui d'avant la crise sanitaire au cours du 2e trimestre 2021. Le nombre de DPAE est en baisse de -46,3% au niveau régional et -52,5% en France métropolitaine.

L'ensemble des indicateurs reste au rouge pour ce 2e trimestre 2021, sur toutes les CTEF sans exception, avec un repli de près de 28 000 DPAE dans le secteur au niveau régional entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021. Les baisses oscillent entre -21,6% et -68,4% sur la période.

Hébergement et restauration

	Nombre de DPAE au T2 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Saint-Malo	4 030	29,7%	12,6%
Auray / Vannes	5 810	24,5%	18,2%
Cornouaille	4 080	19,7%	12,8%
Dinan	950	16,4%	3,0%
Trégor Goëlo / Guingamp	1 860	15,4%	5,8%
Morlaix	1 070	13,4%	3,4%
Lorient	1 940	12,3%	6,1%
Brest	3 520	10,3%	11,0%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	950	9,1%	3,0%
Centre Ouest Bretagne	260	8,8%	0,8%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	4 760	7,8%	14,9%
Saint-Brieuc	1 940	6,4%	6,1%
Redon	160	5,9%	0,5%
Fougères / Vitré	590	5,8%	1,8%
BRETAGNE	32 310	12,7%	
FRANCE MÉTROPOLITAINE	591 560	11,5%	

Note de lecture :
Le secteur « Hébergement et restauration » représente 29,7% des DPAE de la CTEF de Saint-Malo, soit 4 030 DPAE. La CTEF de Saint-Malo concentre 12,6% des DPAE bretonnes dans le secteur « Hébergement et restauration ».

Nombre de DPAE* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

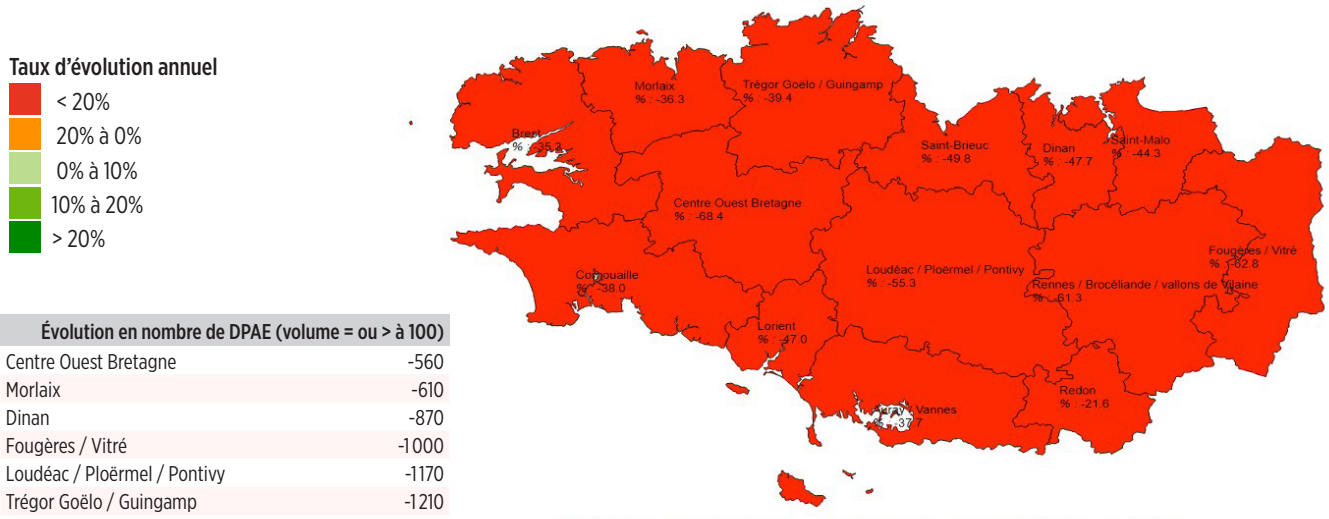

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Centre Ouest Bretagne	-560
Morlaix	-610
Dinan	-870
Fougères / Vitré	-1 000
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	-1 170
Trégor Goëlo / Guingamp	-1 210
Lorient	-1 720
Brest	-1 920
Saint-Brieuc	-1 930
Cornouaille	-2 500
Saint-Malo	-3 200
Auray / Vannes	-3 510
Rennes / Brocéliande /V. de Vilaine	-7 550

BRETAGNE : -27 990 DPAE / -46,4% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : -52,6%*

Un nombre d'établissements en légère hausse entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 mais des disparités en fonction des territoires

Le nombre d'établissements dans le secteur a progressé de manière plus modérée au niveau régional (+1,4%) qu'en France métropolitaine (+2,8%).

Dans cinq CTEF, situées au nord de la région, des baisses du nombre d'établissements sont constatées entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021.

Hébergement et restauration

	Nombre d'établissements au T2 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	1620	16,9%
Auray / Vannes	1350	14,1%
Cornouaille	1170	12,2%
Brest	1040	10,9%
Saint-Malo	800	8,4%
Lorient	650	6,8%
Saint-Brieuc	590	6,2%
Trégor Goëlo / Guingamp	590	6,2%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	460	4,8%
Morlaix	380	4,0%
Fougères / Vitré	320	3,3%
Dinan	310	3,2%
Centre Ouest Bretagne	190	2,0%
Redon	100	1,0%
BRETAGNE	9 610	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	187 530	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 1620 établissements dans le secteur « Hébergement et restauration ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 16,9% des établissements du secteur « Hébergement et restauration ».

Nombre d'établissements au 2e trimestre 2021 et évolution annuelle

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

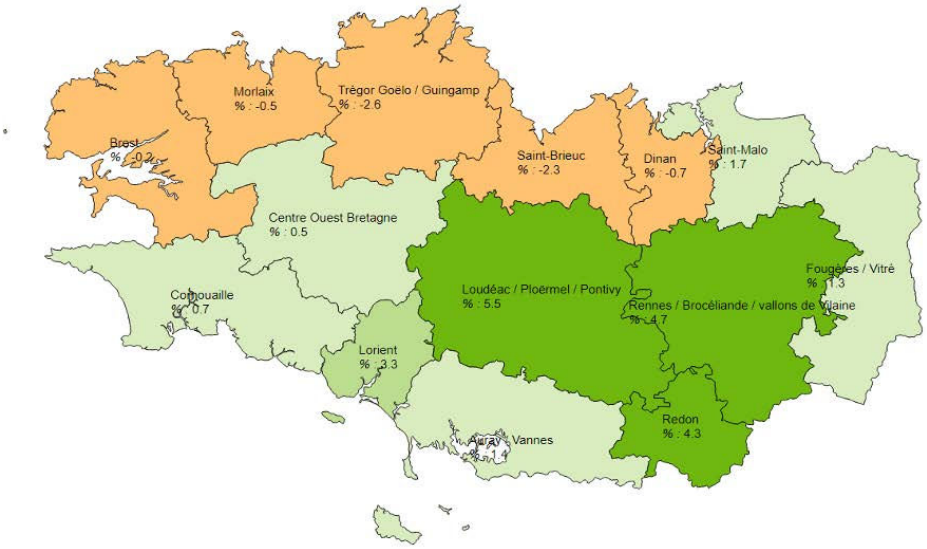

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+70

BRETAGNE : +130 établissements / +1,4% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : +2,8%*

ZOOM

Construction

Source : Urssaf, données brutes

Le secteur d'activité « Construction » comprend les activités de constructions générales, de constructions spécialisées et de rénovations (de bâtiments entiers ou d'ouvrages de génie civil), ainsi que les activités de promotion immobilières si elles sont réalisées en vue d'une vente ultérieure.

En Bretagne, l'emploi s'est développé dans l'ensemble des CTEF pour le secteur de la « Construction » entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Le secteur de la « Construction » se répartit de façon relativement homogène sur l'ensemble des CTEF, avec un écart maximum de cinq points entre les deux parts extrêmes d'emploi au niveau des CTEF : il représente 7,3% des emplois dans la CTEF de Centre Ouest Bretagne contre 11,9% dans celle de Saint-Brieuc.

Les évolutions de l'emploi par CTEF sont positives en un an. L'emploi progresse au niveau régional et national, respectivement de +6,3% et +5,6%. La moitié des CTEF connaît des progressions supérieures à +6% : Redon, Cornouaille, Brest, Lorient, Auray / Vannes, Saint-Brieuc et Saint-Malo.

Construction

	Nombre d'emplois au T2 2021	Part du secteur dans l'emploi de la CTEF	Répartition de l'emploi dans le secteur en Bretagne
Saint-Brieuc	6 130	11,9%	7,9%
Lorient	6 110	11,3%	7,9%
Trégor Goëlo / Guingamp	3 890	11,1%	5,0%
Dinan	2 010	11,0%	2,6%
Auray / Vannes	7 960	10,7%	10,3%
Brest	9 530	9,7%	12,4%
Saint-Malo	3 800	9,3%	4,9%
Redon	920	8,8%	1,2%
Morlaix	2 490	8,8%	3,2%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	18 720	8,5%	24,3%
Fougères / Vitré	4 080	8,5%	5,3%
Cornouaille	6 270	8,2%	8,1%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	4 330	8,2%	5,6%
Centre Ouest Bretagne	880	7,3%	1,1%
BRETAGNE	77 210	9,4%	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	1 502 820	8,5%	

Note de lecture :
Le secteur « Construction » représente 11,9% des emplois de la CTEF de Saint-Brieuc, soit 6 130 emplois. La CTEF de Saint-Brieuc concentre 7,9% des emplois bretons de la « Construction ».

Nombre d'emplois* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Uniquement emploi salarié privé marchand (hors intérim)*

Taux d'évolution 2e T 2019 au 2e T 2021

- < 0%
- 0% à 2%
- 2% à 4%
- 4% à 6%
- > 6%

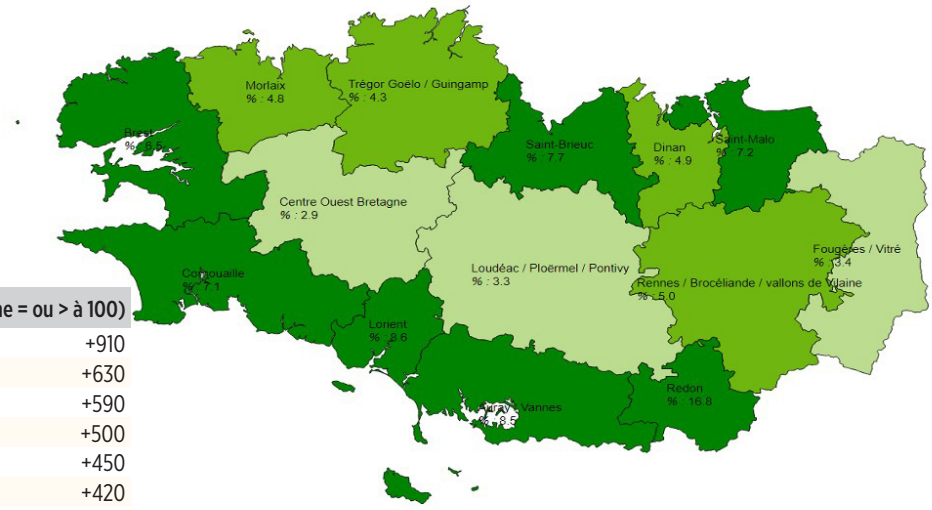

Évolution en nombre d'emplois (volume = ou > à 100)	
Rennes / Brocéliande / vallons de Vilaine	+910
Auray / Vannes	+630
Brest	+590
Lorient	+500
Saint-Brieuc	+450
Cornouaille	+420
Saint-Malo	+260
Trégor Goëlo / Guingamp	+160
Fougères / Vitré	+140
Redon	+140
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	+140
Morlaix	+120
Dinan	+100

BRETAGNE : +4 590 emplois salariés / +6,3% *FRANCE MÉTROPOLITAINE : +5,6%*

Des DPAE en augmentation entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021 pour le secteur de la « Construction »

En conséquence, le nombre de DPAE est en progression de +13,1% au niveau régional (contre +3,9% en France métropolitaine). Les variations en volume par CTEF sont de relativement faibles amplitudes au regard du volume d'emploi du secteur, et contrastées selon les CTEF.

La CTEF de Trégor-Goëlo / Guingamp affiche une baisse qui reste néanmoins minime en nombre de DPAE. À l'inverse, la moitié des CTEF connaît une augmentation du nombre de DPAE supérieure ou égale à +20% sur la période.

Construction

	Nombre de DPAE au T2 2021	Part du secteur dans la DPAE de la CTEF	Répartition de la DPAE dans le secteur en Bretagne
Lorient	810	5,1%	9,6%
Redon	140	5,1%	1,7%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	430	4,2%	5,1%
Dinan	220	3,9%	2,6%
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	2 260	3,7%	26,7%
Fougères / Vitré	370	3,6%	4,4%
Auray / Vannes	840	3,6%	9,9%
Trégor Goëlo / Guingamp	420	3,5%	5,0%
Cornouaille	690	3,3%	8,1%
Centre Ouest Bretagne	90	3,1%	1,1%
Morlaix	250	3,1%	2,9%
Saint-Malo	400	3,0%	4,7%
Brest	900	2,6%	10,6%
Saint-Brieuc	660	2,2%	7,8%
BRETAGNE	8 500	3,4%	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	196 740	3,8%	

Note de lecture :
Le secteur « Construction » représente 5,1% des DPAE de la CTEF de Lorient, soit 810 DPAE. La CTEF de Lorient concentre 9,6% des DPAE bretonnes dans la « Construction ».

Nombre de DPAE* au 2e trimestre 2021 et évolution entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021
**Déclaration préalable à l'embauche*

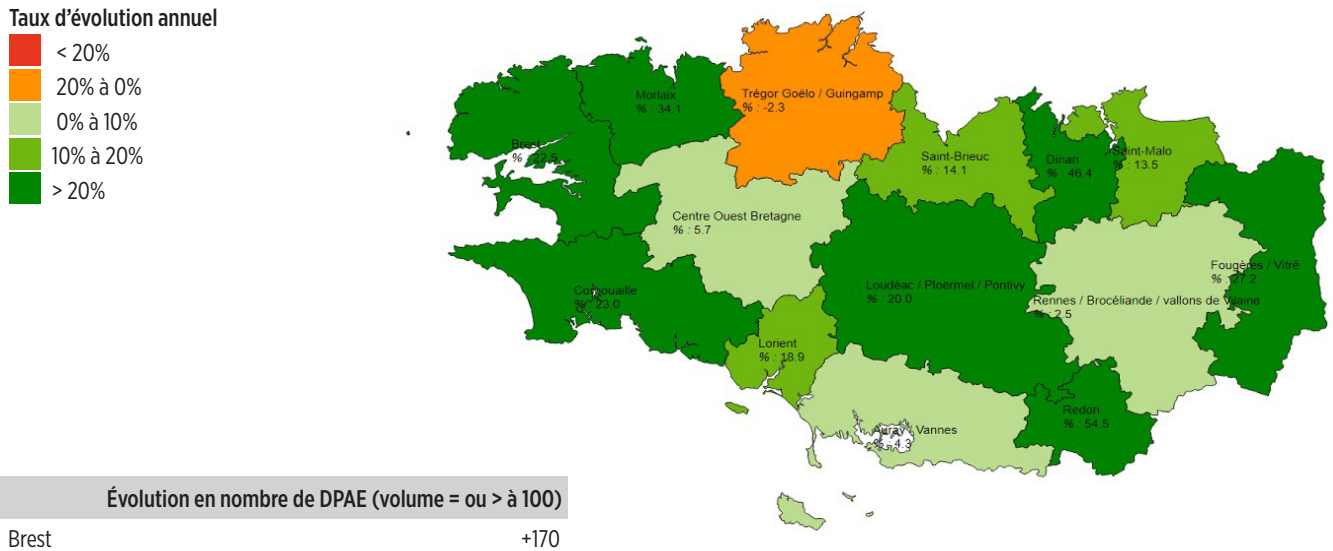

Évolution en nombre de DPAE (volume = ou > à 100)	
Brest	+170
Cornouaille	+130
Lorient	+130

BRETAGNE : +980 DPAE / +13,1% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : +3,9%*

Un nombre d'établissements en hausse entre le 2e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2021

Le nombre d'établissements dans le secteur s'est accru au niveau régional de +6,4%, à un rythme légèrement moins élevé qu'au niveau national (+7,5%). Cette augmentation se constate sur la totalité des CTEF. Dans neuf CTEF sur quatorze, la progression y est même supérieure à +6%.

Construction		
	Nombre d'établissements au T2 2021	Répartition des établissements dans le secteur en Bretagne
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	2000	18,0%
Auray / Vannes	1390	12,5%
Brest	1150	10,4%
Cornouaille	1060	9,5%
Lorient	890	8,0%
Saint-Brieuc	850	7,7%
Loudéac / Ploërmel / Pontivy	690	6,2%
Trégor Goëlo / Guingamp	660	5,9%
Saint-Malo	630	5,7%
Fougères / Vitré	630	5,7%
Morlaix	400	3,6%
Dinan	360	3,2%
Centre Ouest Bretagne	230	2,1%
Redon	170	1,5%
BRETAGNE	11130	100%
FRANCE MÉTROPOLITAINE	229540	

Note de lecture :
Dans la CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine, on dénombre 2 000 établissements dans le secteur « Construction ». La CTEF de Rennes / Brocéliande / Vallons de Vilaine concentre 18,0% des établissements de la « Construction ».

Nombre d'établissements au 2e trimestre 2021 et évolution annuelle

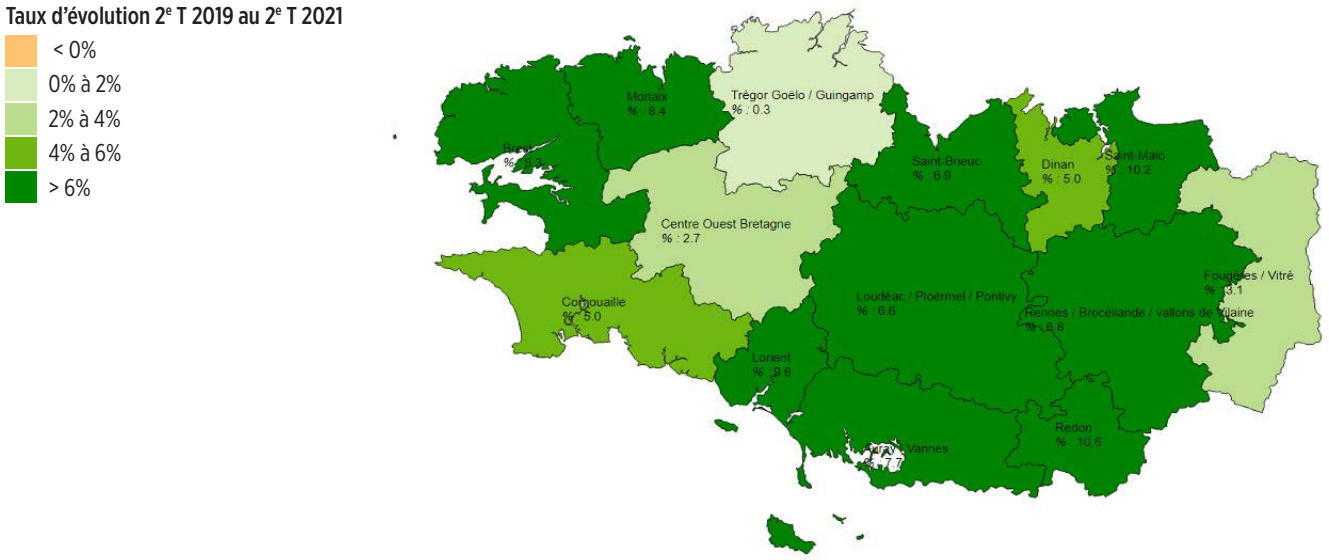

Évolution en nombre d'établissements (volume = ou > à 50)	
Rennes / Brocéliande / V. de Vilaine	+130
Auray / Vannes	+100

BRETAGNE : +670 établissements / +6,4% | *FRANCE MÉTROPOLITAINE : **+7,5%***

Document réalisé avec la participation de Urssaf Bretagne

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION Magalie BIBARD
RESPONSABLE DE PUBLICATION Christine LEVESQUE
RÉDACTION Océane NOUAILHAS, Benoît GAPIHAN
CHARGÉE DE PUBLICATION Audrey BÉNIS
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES Freepik, 123RF
PUBLICATION Décembre 2021

GREF Bretagne
Technopole Atalante Champeaux • 91, rue de Saint-Brieuc • 35043 RENNES CEDEX • Tél. 02 99 54 79 00